

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 5 août 2022

PLFR 2022 : Mobilians se félicite de l'adoption définitive de sa proposition de fonds de soutien à destination des stations-service indépendantes

En adoptant définitivement le projet de loi de finances rectificative, le Parlement vient entériner la création d'un fonds de soutien pour les stations-services rurales et péri-rurales doté de 15 millions d'euros.

Texte budgétaire venant renforcer et compléter le projet de loi d'urgence sur le pouvoir d'achat - adopté, lui, en début de semaine – le projet de loi de finances rectificative a notamment fait l'objet d'un amendement, travaillé par Mobilians, visant à accompagner les stations-services rurales et péri-rurales.

Déposé par le député LR du Cantal, Vincent Descœur, et soutenu par plusieurs députés du groupe Les Républicains, ainsi que la majorité présidentielle et le gouvernement lors des débats, cette mesure, demande historique de la filière, prévoit d'accompagner les petites et moyennes stations-services indépendantes, dans le contexte de forte hausse du prix du carburant, essentiellement situés dans les zones rurales et péri-rurales, grâce à la création d'un fonds de soutien 15 millions d'euros.

Confiant dans le fait que cette mesure demeure dans le texte final, au regard du large consensus qu'elle avait su emporter lors de la première lecture du texte à l'Assemblée nationale, Mobilians a engagé des échanges avec le Gouvernement sur la mise en œuvre de cette mesure, discussions qui se poursuivront à la rentrée.

Ce fonds de soutien doit permettre d'accompagner les stations dans l'évolution du mix énergétique qu'elles proposent aux Français, levier essentiel d'une électrification massive du parc roulant réussie, mais il semble également souhaitable que ce fonds puisse également concourir à la diversification des activités « hors carburants » des stations afin de les pérenniser tout en offrant de nouveaux services dans ces zones trop souvent parents-pauvres des politiques publiques. Dans un contexte de profonde transformation de modèle pour les stations-service, Mobilians préconise d'inscrire dans la durée ce type de dispositif afin de répondre aux évolutions des attentes des usagers.

Par ailleurs, Mobilians travaille avec les pouvoirs publics à la mise en place d'un fonds d'urgence visant à compenser difficultés de certaines stations, notamment celles à faibles débit, à la suite de potentielles baisses des volumes de ventes, conséquences des dispositifs de remise différenciés selon les fournisseurs de carburant.



À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.